

Les sections européennes du lycée militaire d'Autun

Section européenne : une aventure de 3 ans, de la seconde à la terminale...

Venez découvrir avec nous les mathématiques ou les SES en anglais !

1. Les sections européennes au LMA

La langue vivante est l'anglais, les matières non linguistiques (DNL) sont les mathématiques et les sciences économiques et sociales.

1) Organisation

a) En seconde

Les élèves suivent un trimestre d'enseignement « maths-euro », un trimestre d'enseignement « SES-euro », et ils peuvent choisir de suivre au dernier trimestre l'enseignement de leur choix en fonction de leur souhait d'orientation future en première.

Pour chaque trimestre : Un bloc de 2 heures par semaine composé d'1h de DNL et d'1h d'anglais.

b) Premières et terminales

Première et terminale **S** : Les mathématiques constituent l'enseignement non linguistique

Première et terminale **ES** : Les Sciences économiques et sociales constituent l'enseignement non linguistique.

Pour chaque trimestre : Un bloc de 2 heures par semaine composé d'1h de DNL et d'1h d'anglais.

2) Recrutement

a) En seconde

Le nombre de place est limité à 40 élèves afin que les conditions de travail soient optimales ; il y a ainsi deux groupes de 20 élèves. Les candidatures seront examinées par une commission qui se réunira pour choisir les candidats en prenant appui sur les bulletins de troisième (notes d'anglais et appréciations).

b) En première

De nouveaux élèves peuvent venir compléter les sections suite à des désistements de camarades en fin de seconde, en respectant toujours un maximum 20 élèves). La sélection se fait en fonction des notes d'anglais et de la DNL (mathématiques ou SES).

c) En terminale

Il n'est pas possible de rejoindre la section européenne en terminale.

3) Notation au cours de l'année

L'enseignement en section européenne est une option. Seuls les points au dessus de 10 sont comptabilisés sous forme de bonus. Les élèves ne peuvent donc pas voir leur moyenne générale baisser si la moyenne de l'option est inférieure à leur moyenne générale.

Seconde : Le coefficient de l'option est 1.

Première et terminale : Le coefficient de l'option est 2.

4) L'épreuve du baccalauréat

Pour obtenir le baccalauréat mention « Section européenne », il faut avoir plus de 12/20 à l'épreuve d'anglais du baccalauréat et plus de 10/20 à l'épreuve spécifique.

La note de l'épreuve spécifique est composée à 20% de la note de contrôle continu pendant l'année de terminale et à 80% de la note de l'évaluation orale. L'évaluation orale est assurée par un professeur d'anglais et un professeur de la DNL. L'épreuve dure 20 minutes ; elle est constituée d'une partie prenant appui sur un document puis d'un entretien.

2. Pourquoi s'inscrire en section européenne ? *(source : document de travail IGEN)*

1) Pour la langue

- La langue devient un vecteur de communication utile et ne peut être considérée comme simple objet d'étude scolaire : l'élève prend conscience que dans d'autres pays tout se fait dans la langue propre au pays, c'est-à-dire que l'apprentissage d'une langue permet de communiquer sur des sujets liés à la DNL.
- Plus largement, avec des thèmes bien choisis, cet enseignement permet à l'élève de progresser dans sa maîtrise des activités langagières de réception (compréhension orale et écrite) et d'expression (expression orale en continu et en interaction, expression écrite).
- L'élève plus à l'aise en mathématiques ou SES qu'en langue, prendra plus de risques dans sa prise de parole qu'en cours de langue.

2) Pour la DNL (mathématiques ou SES)

- L'attention et l'intérêt des élèves se trouvent renforcés par la découverte, ou redécouverte, de certaines notions à travers le prisme d'une autre langue et d'une autre culture.
- L'élève a affaire à un enseignant qui prépare son cours de façon « double ». L'enseignant est donc plus attentif, dans sa démarche pédagogique en classe, à bien faire comprendre le but du problème posé, à reformuler autrement les questions, à créer le débat en classe, à aménager des pauses récapitulatives.
- L'élève plus à l'aise en langue vivante qu'en mathématiques ou SES se sentira valorisé et gagnera en assurance.

3) Pour la culture

La pratique des mathématiques ou SES en langue étrangère fournit de nombreuses occasions d'approfondir la connaissance de la culture et de la civilisation du pays où est parlée la langue étudiée.

4) Pour la poursuite des études et la formation professionnelle

- À l'heure où la mobilité des étudiants (études et stages à l'étranger, échanges) devient courante, avoir bénéficié d'un enseignement de mathématiques ou SES en langue étrangère représente une véritable plus-value.

- De plus, de nombreux ouvrages universitaires de référence sont rédigés dans une langue étrangère. Il n'est pas rare que dans le supérieur, une partie des enseignements soit dispensée dans une langue étrangère.
- Enfin l'élève enrichit son portfolio de compétences en vue de son avenir professionnel.